Sourate N° 7 : Al-A'râf

(mecquoise, nombre de versets : 206, ordre chronologique : 39)

سُورَةُ الْأَعْرَافِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ الٓمٓصٓ ﴿١﴾ كِتَٰبٌ أُنزِلَ إِلَيْكَ فَلَا يَكُن فِي صَدْرِكَ حَرَجٌ مِّنْهُ لِتُنذِرَ بِهِۦ وَذِكْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢﴾ ٱتَّبِعُوا۟ مَآ أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ مِن دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءَ ۗ قَلِيلًا مَّا تَذَكَّرُونَ ﴿٣﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Alif, Lâm, Mîm, Sâd. (2). C'est un Livre qui t'a été révélé, qu'il n'y ait, à son sujet, nulle gêne dans ton cœur, afin que par cela tu avertisses, et pour que ce soit un Rappel pour les croyants. (3). Suivez ce qui vous a été révélé de la part de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres maîtres que Lui. Mais vous vous souvenez peu. ﴾

Concernant le sens des lettres isolées qui débutent la sourate, se référer à notre exégèse de la sourate Al-Baqara (2).

﴿ **C'est un Livre qui t'a été révélé** ﴾, de la part d'Allah, ﴿ **qu'il n'y ait, à son sujet, nulle gêne** ﴾, c'est-à-dire nul doute, d'après Mujâhid, Qatâda et As-Suddî[742], ﴿ **dans ton cœur**. ﴾

D'autres ont expliqué que cela signifie « tu ne dois éprouver aucune gêne à en assurer la transmission ni en avertissant les hommes ».

﴿ فَٱصْبِرْ كَمَا صَبَرَ أُو۟لُوا۟ ٱلْعَزْمِ مِنَ ٱلرُّسُلِ ﴾

﴿ **Endure donc comme ont enduré les Messagers doués de fermeté (...).** ﴾[743]

﴿ **Afin que par cela tu avertisses, et pour que ce soit un Rappel pour les croyants**. ﴾ Nous t'avons révélé ce Coran pour que tu avertisses les mécréants par son biais et que les hommes se rappellent.

Allah S'adresse ensuite aux hommes en disant : ﴿ **Suivez ce qui vous a été révélé de la part de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres maîtres que Lui** ﴾,

[742] At-Tabarî (12/296).
[743] S46 V35.

suivez donc le Prophète illettré qui vous transmet ce Coran, de la part du Maître de l'univers, ne vous en détournez pas au profit d'autres que Lui, ne choisissez pas une autre loi que la Sienne, sinon vous préféreriez ainsi la loi des créatures à celle du Créateur. ﴿ **Mais vous vous souvenez peu.** ﴾

Ces paroles sont semblables aux suivantes :

﴿ وَمَآ أَكۡثَرُ ٱلنَّاسِ وَلَوۡ حَرَصۡتَ بِمُؤۡمِنِينَ ١٠٣ ﴾

﴿ **Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent.** ﴾ [744]

﴿ وَكَم مِّن قَرۡيَةٍ أَهۡلَكۡنَٰهَا فَجَآءَهَا بَأۡسُنَا بَيَٰتًا أَوۡ هُمۡ قَآئِلُونَ ٤ فَمَا كَانَ دَعۡوَىٰهُمۡ إِذۡ جَآءَهُم بَأۡسُنَآ إِلَّآ أَن قَالُوٓاْ إِنَّا كُنَّا ظَٰلِمِينَ ٥ فَلَنَسۡـَٔلَنَّ ٱلَّذِينَ أُرۡسِلَ إِلَيۡهِمۡ وَلَنَسۡـَٔلَنَّ ٱلۡمُرۡسَلِينَ ٦ فَلَنَقُصَّنَّ عَلَيۡهِم بِعِلۡمٖ وَمَا كُنَّا غَآئِبِينَ ٧ ﴾

﴿ **(4). Que de cités Nous avons détruites ! Notre rigueur les atteignit au cours de leur sommeil nocturne ou durant leur sieste. (5). Leur invocation, lorsque leur survint notre rigueur, se limita à ces paroles : « Certes nous étions injustes ! » (6). Nous interrogerons ceux vers qui furent envoyés des Messagers et Nous interrogerons aussi les Envoyés. (7). Nous leur raconterons [leur histoire] en toute connaissance, car Nous n'étions pas absent !** ﴾

Les cités anéanties (V4-7)

﴿ **Que de cités Nous avons détruites !** ﴾, parce qu'elles s'étaient opposées aux Messagers d'Allah et les avaient reniés, elles furent donc humiliées ici-bas et subiront la pire humiliation dans l'au-delà, comme Allah le dit ailleurs :

﴿ وَكَمۡ أَهۡلَكۡنَا مِن قَرۡيَةم بَطِرَتۡ مَعِيشَتَهَاۖ فَتِلۡكَ مَسَٰكِنُهُمۡ لَمۡ تُسۡكَن مِّنۢ بَعۡدِهِمۡ إِلَّا قَلِيلٗاۖ وَكُنَّا نَحۡنُ ٱلۡوَٰرِثِينَ ﴾

﴿ **Et combien avons-Nous fait périr de cités qui étaient ingrates [alors que leurs habitants vivaient dans l'abondance], et voilà qu'après eux leurs demeures ne sont que très peu habitées, et c'est Nous qui en fûmes l'héritier ?** ﴾ [745]

---

[744] S12 V103. Voir aussi, à propos de l'égarement de la plupart des hommes : S6 V116 et S12 V106.

[745] S28 V58. Voir aussi S22 V45 et S6 V10.

﴿ **Notre rigueur les atteignit au cours de leur sommeil nocturne ou durant leur sieste.** ﴾ Le châtiment divin les surpris durant leur sommeil de nuit ou durant la sieste, qui sont des moments de détente et d'insouciance.

Allah dit à ce propos :

﴿ أَفَأَمِنَ أَهْلُ ٱلْقُرَىٰٓ أَن يَأْتِيَهُم بَأْسُنَا بَيَٰتًا وَهُمْ نَآئِمُونَ ﴿٩٧﴾ أَوَأَمِنَ أَهْلُ ٱلْقُرَىٰٓ أَن يَأْتِيَهُم بَأْسُنَا ضُحًى وَهُمْ يَلْعَبُونَ ﴿٩٨﴾ ﴾

﴿ **Les gens des cités sont-ils sûrs que Notre châtiment rigoureux ne les atteindra pas la nuit, pendant qu'ils sont endormis ? Les gens des cités sont-ils sûrs que Notre châtiment rigoureux ne les atteindra pas le jour, pendant qu'ils s'amusent ?** ﴾ [746]

﴿ **Leur invocation, lorsque leur survint notre rigueur, se limita à ces paroles : « Certes nous étions injustes ! »** ﴾ Lorsque le châtiment les toucha, ils ne purent que reconnaître leur péché et avouer qu'ils méritaient cette punition.[747]

﴿ **Nous interrogerons ceux vers qui furent envoyés des Messagers et Nous interrogerons aussi les Envoyés.** ﴾ Cette parole est semblable aux suivantes :

﴿ وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ مَاذَآ أَجَبْتُمُ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٦٥﴾ ﴾

﴿ **Et le jour où Il les appellera et qu'Il dira : « Qu'avez-vous répondu aux Messagers ? »** ﴾ [748]

﴿ ۞ يَوْمَ يَجْمَعُ ٱللَّهُ ٱلرُّسُلَ فَيَقُولُ مَاذَآ أُجِبْتُمْ ۖ قَالُوا۟ لَا عِلْمَ لَنَآ ۖ إِنَّكَ أَنتَ عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ ﴿١٠٩﴾ ﴾

﴿ **Le jour où Allah rassemblera les Messagers et qu'Il dira : « Qu'avez-vous obtenu comme réponse ? » Ils diront : « Nous n'avons aucun savoir, seul Toi connais parfaitement les mystères ! »** ﴾ [749]

Toutes les communautés seront interrogées, au Jour de la Résurrection, à propos de leur réponse au Message divin, de même que les Messagers seront interrogés au sujet de leur transmission du Message.

Ibn 'Abbâs ﷺ a expliqué, à propos du verset : ﴿ **Nous interrogerons ceux vers qui furent envoyés des Messagers et Nous interrogerons aussi les Envoyés** ﴾, qu'Allah interrogera les Envoyés au sujet de ce qu'ils ont transmis.[750]

---

[746] S7 V97-98. Voir aussi S16 V45-47.

[747] Voir aussi S21 V11-15.

[748] S28 V65.

[749] S5 V109.

﴿ **Nous leur raconterons [leur histoire] en toute connaissance, car Nous n'étions pas absent !** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ explique qu'au Jour de la Résurrection, on leur présentera le livre de leurs œuvres.[751]

En effet, ce jour-là, Allah informera Ses serviteurs de leurs actes les plus minimes, car rien n'échappe à Sa science, Il est l'Omniscient, Il connaît le contenu des cœurs et les secrets les plus profonds :

﴿ ۞ وَعِندَهُۥ مَفَاتِحُ ٱلْغَيْبِ لَا يَعْلَمُهَآ إِلَّا هُوَ ۚ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۚ وَمَا تَسْقُطُ مِن وَرَقَةٍ إِلَّا يَعْلَمُهَا وَلَا حَبَّةٍ فِى ظُلُمَٰتِ ٱلْأَرْضِ وَلَا رَطْبٍ وَلَا يَابِسٍ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ﴿٥٩﴾ ﴾

﴿ **C'est Lui qui détient les clefs de l'inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce que recèle la terre comme ce que recèle la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et il n'est point de graine dans les entrailles de la terre, ni de brindille fraîche ou sèche qui ne soient consignées dans un livre explicite.** ﴾ [752]

﴿ وَٱلْوَزْنُ يَوْمَئِذٍ ٱلْحَقُّ ۚ فَمَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٨﴾ وَمَنْ خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُم بِمَا كَانُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا يَظْلِمُونَ ﴿٩﴾ ﴾

﴿ (8). Et la pesée, ce jour-là, sera équitable. Donc, celui dont les bonnes actions pèseront lourd... voilà ceux qui réussiront ! (9). Et quant à celui dont les bonnes actions ne feront pas le poids, voilà ceux qui auront causé leur perte, pour avoir été injustes envers Nos signes. ﴾

La pesée des œuvres (V8)

﴿ **Et la pesée, ce jour-là** ﴾, le Jour de la Résurrection, ﴿ **sera équitable** ﴾, nul ne sera lésé :

﴿ وَنَضَعُ ٱلْمَوَٰزِينَ ٱلْقِسْطَ لِيَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ فَلَا تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْـًٔا ۖ وَإِن كَانَ مِثْقَالَ حَبَّةٍ مِّنْ خَرْدَلٍ أَتَيْنَا بِهَا ۗ وَكَفَىٰ بِنَا حَٰسِبِينَ ﴿٤٧﴾ ﴾

﴿ **Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût-ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes.** ﴾ [753]

---

[750] Aṭ-Ṭabarî (12/306).

[751] Aṭ-Ṭabarî (12/308).

[752] S6 V59.

[753] S21 V47. Voir aussi S4 V40, S101 V6-11 et S23 V101-103.

Quant à savoir ce qui sera posé dans la balance, il a été dit qu'il s'agira des œuvres, auxquelles Allah aura donné forme, au Jour de la Résurrection, afin de rendre leur pesée possible. Al-Baghawî fait remonter cet avis à Ibn 'Abbâs ﷺ.[754]

Dans le recueil de hadiths authentiques de Muslim, il est rapporté que les sourates Al-Baqara et Âl 'Imrân viendront au Jour de la Résurrection, prenant la forme de deux nuages, ou de deux nuées d'oiseaux.[755]

Dans d'autres hadiths, il est indiqué qu'un homme laid et à l'odeur désagréable se présentera au mécréant et qu'il représentera ses œuvres, tandis qu'un homme à la belle apparence et à l'odeur agréable se présentera au croyant, représentant les siennes.[756]

D'après d'autres savants, ce seront les livres des œuvres qui seront pesés. En effet, un hadith indique qu'au Jour de la Résurrection on amènera un homme et l'on placera sur un plateau de la balance quatre-vingt-dix-neuf livres (dans lesquels seront inscrits ses péchés), et sur un autre plateau une carte sur laquelle est inscrite l'attestation de foi. Le Prophète ﷺ dit à son sujet : « **La carte pèsera plus lourd que les livres.** »[757]

Enfin, d'autres ont dit que c'est l'homme, auteur de ses actes, qui sera pesé sur la balance, d'après le hadith suivant : « **Au Jour de la Résurrection, on amènera un homme obèse qui ne pèsera alors, auprès d'Allah, pas même l'aile d'un moustique.** » Puis, le Prophète ﷺ récita :

﴿ فَلَا نُقِيمُ لَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ وَزْنًا ﴿١٠٥﴾ ﴾

﴿ **(...) Nous ne leur assignerons pas de poids au Jour de la Résurrection.** ﴾[758]

Faisant allusion à 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ, le Prophète ﷺ dit : « **Etes-vous étonnés de la finesse des jambes de 'Abdu-l-Lâh ? Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Dans la balance, elles pèseront plus lourd que le Mont Uhud.** »[759]

Et Allah est le plus savant.

---

[754] Al-Baghawî (2/149).

[755] Muslim (1/553).

[756] Voir hadith rapporté par Ahmad (4/287).

[757] *Tuhfat Al-Ahwadhî* (7/395).

[758] S18 V105. *Fath Al-Bârî* (8/279).

[759] Ahmad (1/420).

﴿ وَلَقَدْ مَكَّنَّٰكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَجَعَلْنَا لَكُمْ فِيهَا مَعَٰيِشَ ۗ قَلِيلًا مَّا تَشْكُرُونَ ﴿١٠﴾ ﴾

﴿ (10). Certes, Nous vous avons installés sur la Terre et Nous vous y avons assigné subsistance. [Mais] vous êtes très peu reconnaissants ! ﴾

Les bienfaits terrestres et célestes ont été créés pour les hommes (V10)

Allah rappelle à Ses serviteurs les faveurs dont Il les a comblés, créant la Terre sur laquelle ils s'établissent et sur laquelle Il a placé des montagnes et des rivières, leur donnant accès à ce qui leur est profitable sur Terre. Il leur a asservi les nuages qui leur fournissent de l'eau ainsi que des moyens de subsistance sur Terre. Malgré cela, les hommes sont bien peu reconnaissants :

﴿ وَءَاتَىٰكُم مِّن كُلِّ مَا سَأَلْتُمُوهُ ۚ وَإِن تَعُدُّوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ لَا تُحْصُوهَآ ۗ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَظَلُومٌ كَفَّارٌ ﴿٣٤﴾ ﴾

﴿ Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'Homme est vraiment très injuste, très ingrat. ﴾ [760]

﴿ وَلَقَدْ خَلَقْنَٰكُمْ ثُمَّ صَوَّرْنَٰكُمْ ثُمَّ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ لَمْ يَكُن مِّنَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿١١﴾ ﴾

﴿ (11). Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Âdam ! » Ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblîs qui ne fut point de ceux qui se prosternèrent. ﴾

La prosternation des anges devant Âdam et la rébellion d'Iblîs (V11)

Allah informe les hommes de la noble position de leur père Âdam et de l'animosité ressentie par Satan (Iblîs) à son égard et à l'égard de l'humanité, afin que les hommes le prennent pour ennemi et s'en écartent.

[760] S14 V34.

﴿ **Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme, ensuite Nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Âdam ! » Ils se prosternèrent…** ﴾ En effet, Allah dit ailleurs :

﴿ وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلَٰٓئِكَةِ إِنِّي خَٰلِقٌۢ بَشَرًا مِّن صَلْصَٰلٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ ﴿٢٨﴾ فَإِذَا سَوَّيْتُهُۥ وَنَفَخْتُ فِيهِ مِن رُّوحِي فَقَعُوا۟ لَهُۥ سَٰجِدِينَ ﴿٢٩﴾ ﴾

﴿ **Et lorsque ton Seigneur dit aux anges : « Je vais créer un homme d'argile crissante, extraite d'une boue malléable, et dès que Je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé Mon souffle de vie, jetez-vous alors, prosternés devant lui. »** ﴾ [761]

Après avoir créé Âdam à partir d'argile, lui avoir donné forme humaine et lui avoir insufflé la vie, Allah donna aux anges l'ordre de se prosterner devant lui, en guise de reconnaissance envers Allah. Les anges exécutèrent l'ordre, mis à part Iblîs qui refusa.

﴿ **Nous vous avons créés, puis Nous vous avons donné une forme**. ﴾ Le pluriel « vous » est ici utilisé pour désigner Âdam, car seul lui fut créé d'argile.

De même, lorsqu'Allah dit :

﴿ وَلَقَدْ خَلَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ مِن سُلَٰلَةٍ مِّن طِينٍ ﴿١٢﴾ ﴾

﴿ **Nous avons certes créé l'Homme d'un extrait d'argile.** ﴾ [762]

L'Homme désignant Âdam et donc, par extension, l'humanité.

﴿ قَالَ مَا مَنَعَكَ أَلَّا تَسْجُدَ إِذْ أَمَرْتُكَ ۖ قَالَ أَنَا۠ خَيْرٌ مِّنْهُ خَلَقْتَنِي مِن نَّارٍ وَخَلَقْتَهُۥ مِن طِينٍ ﴿١٢﴾ ﴾

﴿ **(12). [Allah] dit : « Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner quand Je te l'ai commandé ? » Il répondit : « Je suis meilleur que lui ; Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile ! »** ﴾

﴿ **Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner** ﴾, quelle est la raison pour laquelle tu ne t'es pas prosterné lorsque tu en as reçu l'ordre, explique Ibn Jarîr.

Cherchant à se justifier, Iblîs, qu'Allah le maudisse, osa prononcer ces paroles : ﴿ **Je suis meilleur que lui** ﴾, qui sont encore plus graves que le refus

[761] S15 V28-29.
[762] S23 V12.

de se prosterner lui-même. Il prétendit être meilleur qu'Âdam. Il prétendit ne pas pouvoir se prosterner devant quelqu'un d'inférieur à lui, affirmant que le feu était supérieur, selon ses dires, à l'argile, faisant fi de l'honneur qu'Allah accorda à Âdam, qu'Il créa de Sa main et auquel Il insuffla de Son esprit.

Il utilisa l'analogie sans raison, en présence d'un ordre divin :

﴿ فَإِذَا سَوَّيْتُهُۥ وَنَفَخْتُ فِيهِ مِن رُّوحِى فَقَعُوا۟ لَهُۥ سَٰجِدِينَ ﴿٧٢﴾ ﴾

« Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon esprit, jetez-vous devant lui, prosternés. » [763]

Iblîs refusa donc d'exécuter l'ordre divin et de se prosterner. Il fut ainsi privé de Sa miséricorde, à cause de son orgueil et de sa désobéissance.

Il était aussi erroné de dire que le feu est supérieur à l'argile, car l'argile symbolise la stabilité et la fermeté tandis que le feu symbolise la précipitation.

'Â'isha rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Les anges ont été créés de lumière, Iblîs de la flamme d'un feu sans fumée et Âdam de ce qui vous a été décrit. »** [764]

Iblîs est le premier à avoir utilisé l'analogie (al-Qiyâs)

A propos du verset : **« Je suis meilleur que lui ; Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile ! »**, Ibn Jarîr explique qu'Iblîs raisonna ainsi par analogie, et il fut le premier à raisonner ainsi. Ibn Sîrîn fit un commentaire en ajoutant que le Soleil et la Lune ne furent adorés que par analogie. [765]

﴿ قَالَ فَٱهْبِطْ مِنْهَا فَمَا يَكُونُ لَكَ أَن تَتَكَبَّرَ فِيهَا فَٱخْرُجْ إِنَّكَ مِنَ ٱلصَّٰغِرِينَ ﴿١٣﴾ قَالَ أَنظِرْنِىٓ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٤﴾ قَالَ إِنَّكَ مِنَ ٱلْمُنظَرِينَ ﴿١٥﴾ ﴾

« (13). [Allah] dit : « Descends d'ici, Tu n'as pas à t'enfler d'orgueil en ces lieux. Sors, te voilà parmi les méprisés ! » (14). « Accorde-moi un délai, dit [Satan], jusqu'au jour où ils seront ressuscités ! » (15). [Allah] dit : « Tu es de ceux à qui délai est accordé. » »

[763] S38 V72.

[764] Muslim (4/2294).

[765] At-Tabarî (12/328).

﴿ **Descends d'ici.** ﴾ Allah décréta sa chute, pour prix de son orgueil. Beaucoup d'exégètes ont dit que le mot « ici » désignait le Paradis tandis que d'autres ont dit qu'il désignait le rang qu'occupait Iblîs.

﴿ **Sors, te voilà parmi les méprisés !** ﴾ Te voilà humilié et rabaissé, alors que tu cherchais au contraire à t'enorgueillir.

C'est alors que Satan demanda un sursis jusqu'au Jour du Jugement en disant : ﴿ **Accorde-moi un délai, dit [Satan], jusqu'au jour où ils seront ressuscités !** ﴾

De par la sagesse qui est Sienne et de par Sa volonté, le Très-Haut accéda à sa demande et lui accorda un sursis, et nul ne peut s'opposer à Son décret, Il est le Juste.

﴿ قَالَ فَبِمَآ أَغْوَيْتَنِى لَأَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَٰطَكَ ٱلْمُسْتَقِيمَ ﴿١٦﴾ ثُمَّ لَءَاتِيَنَّهُم مِّنۢ بَيْنِ أَيْدِيهِمْ وَمِنْ خَلْفِهِمْ وَعَنْ أَيْمَٰنِهِمْ وَعَن شَمَآئِلِهِمْ ۖ وَلَا تَجِدُ أَكْثَرَهُمْ شَٰكِرِينَ ﴿١٧﴾ ﴾

﴿ (16). « Puisque Tu as décrété ma perte, dit [Satan], je m'assoirai pour eux sur Ton droit chemin, (17). puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants. » ﴾

Une fois qu'Allah lui eut accordé un délai, Satan persista dans sa rébellion en disant : ﴿ **Puisque Tu as décrété ma perte** ﴾, puisque Tu m'as égaré, ﴿ **dit (Satan), je m'assoirai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche** ﴾, je me dresserai devant Tes serviteurs, qui sont les descendants de celui à cause duquel je fus privé de Ta miséricorde, sur la voie du salut afin de les en détourner et qu'ils ne Te vouent pas un culte exclusif.

Selon Sabra Ibn Abî Al-Fâkih, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Certes, Satan se dresse devant le Fils d'Âdam sur les chemins qu'il emprunte. Il se dressa devant lui sur le chemin de l'islam en disant : "Vas-tu embrasser l'islam et abandonner ainsi ta religion et la religion de tes ancêtres ?" Mais le Fils d'Âdam persista et embrassa l'islam. Satan se dressa alors sur son chemin de l'émigration en disant : "Vas-tu émigrer et abandonner ta patrie ? Certes l'Emigré est semblable au cheval lancé." Mais le Fils d'Âdam persista et émigra. Puis, Satan se dressa sur le chemin du combat [pour la cause d'Allah], qui consiste à combattre en engageant sa personne et ses biens, et dit : "Vas-tu combattre et mourir, pour que ton épouse se remarie et que tes biens soient partagés ?" Mais il désobéit et partit au combat.** » Puis, le

Prophète ﷺ ajouta : « **Celui qui fait cela et meurt, Allah Se fait un devoir de le faire entrer au Paradis, s'il est tué, Allah Se fait un devoir de le faire entrer au Paradis, s'il se noie, Allah Se fait un devoir de le faire entrer au Paradis, s'il meurt piétiné par un animal, Allah Se fait un devoir de le faire entrer au Paradis.** »[766]

﴿ **Puis je les assaillirai de devant** ﴾ en les faisant douter au sujet de la vie dans l'au-delà, ﴿ **de derrière** ﴾, en leur faisant désirer le bas-monde, ﴿ **de leur droite** ﴾ en les faisant douter de leur religion, ﴿ **et de leur gauche** ﴾, en leur faisant désirer commettre des péchés, d'après Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما.

Ainsi, il les attirera vers le mal et les détournera du bien. Ibn 'Abbâs précise qu'il n'a pas été fait mention d'au-dessus, car c'est de là que provient la miséricorde divine.[767]

﴿ **Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.** ﴾ Tu ne les trouveras pas monothéistes, comme l'explique Ibn 'Abbâs. Ceci n'était que conjecture de la part d'Iblîs, qui finit par s'avérer juste :

﴿ وَلَقَدْ صَدَّقَ عَلَيْهِمْ إِبْلِيسُ ظَنَّهُۥ فَٱتَّبَعُوهُ إِلَّا فَرِيقًا مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٠﴾ وَمَا كَانَ لَهُۥ عَلَيْهِم مِّن سُلْطَٰنٍ إِلَّا لِنَعْلَمَ مَن يُؤْمِنُ بِٱلْءَاخِرَةِ مِمَّنْ هُوَ مِنْهَا فِى شَكٍّ ۗ وَرَبُّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ حَفِيظٌ ﴿٢١﴾ ﴾

﴿ **Et Satan a très certainement rendu véridique sa conjecture à leur égard. Ils l'ont suivi donc, sauf un groupe parmi les croyants. Et pourtant il n'avait sur eux aucun pouvoir si ce n'est que Nous voulions distinguer celui qui croyait en l'au-delà et celui qui doutait. Ton Seigneur, cependant, assure la sauvegarde de toute chose.** ﴾[768]

Nous devons donc rechercher la protection d'Allah contre Satan. 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Umar رضي الله عنهما rapporte que le Messager d'Allah ﷺ disait, matin et soir : « **Ô Allah, je Te demande le salut ici-bas et dans l'au-delà ! Ô Allah, je Te demande le pardon et le salut dans ma religion, ma vie sur Terre, ma famille et mes biens. Ô Allah, couvre mes défauts et apaise mes peurs, protège-moi de devant, de derrière, à ma droite, à ma gauche et au-dessus de moi. Je cherche protection auprès de Ta grandeur contre le fait d'être tué par en dessous de moi.** »

Wakî' explique cette dernière expression en disant qu'elle faisait allusion au fait d'être englouti sous terre.[769]

---

[766] Aḥmad (3/483).
[767] Aṭ-Ṭabarî (12/341).
[768] S34 V20-21.
[769] Aḥmad (2/25), Abû Dâwud (5/315), An-Nasâ'î (8/282), Ibn Mâjah (2/1273), Ibn Ḥibbân (2/155), Al-Ḥâkim (1/517).

﴿ قَالَ اخْرُجْ مِنْهَا مَذْءُومًا مَدْحُورًا لَمَنْ تَبِعَكَ مِنْهُمْ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنْكُمْ أَجْمَعِينَ (١٨) ﴾

﴿ (18). « Sors de là !, dit [Allah], banni et rejeté. Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplirai l'Enfer ! » ﴾

Satan fut donc rejeté et privé de la compagnie des anges rapprochés d'Allah, maudit par Allah.

Ibn Jarîr explique que le mot « banni » (madh'ûm - مَذْءُوم) a un sens plus fort que le mot « blâmé ». Le mot « rejeté » quant à lui signifie exclu, éloigné.[770]

﴿ **« Sors de là !, dit [Allah], banni et rejeté** ﴾, méprisé et honni ou encore chassé et exilé, maudit et rabaissé.[771]

﴿ **Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplirai l'Enfer ! »** ﴾ Ces paroles sont semblables aux suivantes :

﴿ قَالَ اذْهَبْ فَمَنْ تَبِعَكَ مِنْهُمْ فَإِنَّ جَهَنَّمَ جَزَاؤُكُمْ جَزَاءً مَوْفُورًا (٦٣) وَاسْتَفْزِزْ مَنِ اسْتَطَعْتَ مِنْهُمْ بِصَوْتِكَ وَأَجْلِبْ عَلَيْهِمْ بِخَيْلِكَ وَرَجِلِكَ وَشَارِكْهُمْ فِي الْأَمْوَالِ وَالْأَوْلَادِ وَعِدْهُمْ وَمَا يَعِدُهُمُ الشَّيْطَانُ إِلَّا غُرُورًا (٦٤) إِنَّ عِبَادِي لَيْسَ لَكَ عَلَيْهِمْ سُلْطَانٌ وَكَفَى بِرَبِّكَ وَكِيلًا (٦٥) ﴾

﴿ Et [Allah] dit : « Pars ! Pour [toi et] quiconque d'entre eux te suivra, votre rétribution sera l'Enfer, une ample rétribution ! Excite, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras, rassemble contre eux ta cavalerie et ton infanterie, associe-toi à eux dans leur biens et leurs enfants et fais-leur des promesses. » Or, le Diable ne leur fait que des promesses trompeuses. « Quant à Mes serviteurs, tu n'as aucun pouvoir sur eux. » Et ton Seigneur suffit comme Protecteur ! ﴾[772]

﴿ وَيَا آدَمُ اسْكُنْ أَنْتَ وَزَوْجُكَ الْجَنَّةَ فَكُلَا مِنْ حَيْثُ شِئْتُمَا وَلَا تَقْرَبَا هَذِهِ الشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ الظَّالِمِينَ (١٩) فَوَسْوَسَ لَهُمَا الشَّيْطَانُ لِيُبْدِيَ لَهُمَا مَا وُورِيَ عَنْهُمَا مِنْ سَوْآتِهِمَا وَقَالَ مَا نَهَاكُمَا رَبُّكُمَا عَنْ هَذِهِ الشَّجَرَةِ إِلَّا أَنْ تَكُونَا مَلَكَيْنِ أَوْ تَكُونَا مِنَ الْخَالِدِينَ (٢٠) وَقَاسَمَهُمَا إِنِّي لَكُمَا لَمِنَ النَّاصِحِينَ (٢١) ﴾

[770] At-Tabarî (12/342).
[771] At-Tabarî (12/343, 344).
[772] S17 V63-65.

﴿ (19). « Ô Âdam, habite le Paradis, toi et ton épouse, et mangez de ses fruits à votre guise, mais n'approchez pas l'arbre que voici, sinon, vous seriez du nombre des injustes. » (20). Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché - leurs nudités - leur chuchota, disant : « Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des anges ou d'être immortels. » (21). Et il leur jura : « Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller ! » ﴾

La ruse de Satan contre Âdam et Hawwâ' (V19-21)

Allah nous informe de Sa permission donnée à Âdam et son épouse Hawwâ' de se nourrir des fruits du Paradis, sauf de ceux d'un seul arbre. Nous en avons déjà parlé lors de l'exégèse de la sourate Al-Baqara. Or, Satan, mû par la haine et la jalousie face aux bienfaits dont ils bénéficiaient, les trompa par des mensonges en disant : **﴿ Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des anges ou d'être immortels ﴾**, sous-entendant que s'ils venaient à consommer de ces fruits, ils deviendraient des anges et occuperaient le Paradis pour l'éternité. Ces propos sont identiques aux suivants :

﴿ فَوَسْوَسَ إِلَيْهِ ٱلشَّيْطَٰنُ قَالَ يَٰٓـَٔادَمُ هَلْ أَدُلُّكَ عَلَىٰ شَجَرَةِ ٱلْخُلْدِ وَمُلْكٍ لَّا يَبْلَىٰ ﴿١٢٠﴾ ﴾

﴿ Puis le Diable le tenta en disant : « Ô Âdam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? » ﴾ [773]

Il alla même jusqu'à jurer par Allah être véridique dans ses conseils, puisqu'il occupait le Paradis avant eux et le croyant peut être trompé par le nom d'Allah.

Qatâda explique que Satan les a dupés en leur disant qu'il avait été créé avant eux et que par conséquent il avait plus de science qu'eux et pouvait les guider.

﴿ فَدَلَّىٰهُمَا بِغُرُورٍ ۚ فَلَمَّا ذَاقَا ٱلشَّجَرَةَ بَدَتْ لَهُمَا سَوْءَٰتُهُمَا وَطَفِقَا يَخْصِفَانِ عَلَيْهِمَا مِن وَرَقِ ٱلْجَنَّةِ ۖ وَنَادَىٰهُمَا رَبُّهُمَآ أَلَمْ أَنْهَكُمَا عَن تِلْكُمَا ٱلشَّجَرَةِ وَأَقُل لَّكُمَآ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ لَكُمَا عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٢٢﴾ قَالَا رَبَّنَا ظَلَمْنَآ أَنفُسَنَا وَإِن لَّمْ تَغْفِرْ لَنَا وَتَرْحَمْنَا لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٢٣﴾ ﴾

[773] S20 V120.

﴿ (22). Alors il les fit chuter ainsi, par ruse. Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles, et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis. Et leur Seigneur les appela : « Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ? Et ne vous avais-Je pas dit que le Diable était pour vous un ennemi déclaré ? » (23). Tous deux dirent : « Ô notre Seigneur, nous nous sommes fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants ! » ﴾

﴿ Et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis ﴾, il s'agissait de feuilles de figuier, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ.[774]

Mujâhid explique qu'ils en fabriquèrent des vêtements.[775]

Qatâda indique que Satan demanda au Seigneur un délai, tandis qu'Âdam Lui demanda Son pardon. Allah accorda ainsi à chacun d'eux ce qu'il demanda.[776]

Ad-Dahhâk Ibn Muzâhim[777] indique que les paroles qu'Âdam reçut de son Seigneur pour se repentir étaient les suivantes : ﴿ Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants ! ﴾ Ce sont les paroles auxquelles il est fait allusion dans la parole suivante du Très-Haut :

﴿ فَتَلَقَّىٰٓ ءَادَمُ مِن رَّبِّهِۦ كَلِمَٰتٍ فَتَابَ عَلَيْهِ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٣٧﴾ ﴾

﴿ Puis Âdam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir, car c'est Lui, certes, l'Accueillant au repentir, le Très-Miséricordieux. ﴾[778]

﴿ قَالَ ٱهْبِطُوا۟ بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ ۖ وَلَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مُسْتَقَرٌّ وَمَتَٰعٌ إِلَىٰ حِينٍ ﴿٢٤﴾ قَالَ فِيهَا تَحْيَوْنَ وَفِيهَا تَمُوتُونَ وَمِنْهَا تُخْرَجُونَ ﴿٢٥﴾ ﴾

﴿ (24). « Descendez, dit [Allah], vous serez ennemis les uns des autres. Vous trouverez sur Terre lieu de séjour et de jouissance, pour un temps. (25). « Là, dit [Allah], vous vivrez, là vous mourrez, et de là on vous fera sortir. » ﴾

---

[774] At-Tabarî (12/354).

[775] At-Tabarî (12/353).

[776] 'Abdu-r-Razzâq (2/226).

[777] At-Tabarî (12/357).

[778] S2 V37.

La descente sur Terre (V24-25)

L'ordre de descendre fut intimé à Âdam, Hawwâ', Satan et au serpent, toutefois certains exégètes ne font pas mention du serpent et Allah est le plus savant.

﴿ **Vous serez ennemis les uns des autres** ﴾, c'est-à-dire Âdam et Satan.

De même dans la parole ﴿ **descendez tous deux d'ici !** ﴾ [779], cela fait allusion à Âdam et Satan. Quant à Hawwâ', elle va de pair avec Âdam et quant au serpent, si serpent il y a, il va de pair avec Satan.

Certains exégètes, se basant sur les récits israélites, mentionnèrent les lieux de descente de chacun, mais ceci n'a guère d'intérêt, sinon Allah nous l'aurait mentionné dans Son Livre.

﴿ **Vous trouverez sur Terre lieu de séjour et de jouissance, pour un temps** ﴾, c'est-à-dire vous peuplerez la Terre pour un moment, bien déterminé.

﴿ **Là, dit [Allah], vous vivrez, là vous mourrez, et de là on vous fera sortir.** ﴾ Ce verset est semblable au suivant :

﴿ ۞ مِنْهَا خَلَقْنَٰكُمْ وَفِيهَا نُعِيدُكُمْ وَمِنْهَا نُخْرِجُكُمْ تَارَةً أُخْرَىٰ ﴿٥٥﴾ ﴾

﴿ **C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore.** ﴾ [780]

Allah nous informe que la Terre est le lieu de séjour des hommes, où ils vivront et mourront. Puis, dans cette terre ils seront enterrés et d'elle ils seront ressuscités au Jour de la Résurrection, lorsqu'Allah rassemblera les premiers et les derniers d'entre eux.

﴿ يَٰبَنِىٓ ءَادَمَ قَدْ أَنزَلْنَا عَلَيْكُمْ لِبَاسًا يُوَٰرِى سَوْءَٰتِكُمْ وَرِيشًا ۖ وَلِبَاسُ ٱلتَّقْوَىٰ ذَٰلِكَ خَيْرٌ ۚ ذَٰلِكَ مِنْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ لَعَلَّهُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿٢٦﴾ ﴾

﴿ **(26). Ô Fils d'Âdam ! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur ! C'est un des signes [de la puissance] d'Allah, afin qu'ils se rappellent.** ﴾

[779] S20 V123.

[780] S20 V55.

Allah accorde aux hommes vêtements et parures (V26)

Allah rappelle à Ses serviteurs les bienfaits qu'Il leur a accordés, notamment les vêtements qu'ils utilisent pour cacher leur nudité, et les parures qu'ils utilisent pour se parer. Selon Ibn Jarîr, le mot (rîsh-ريش) désigne les meubles et les vêtements extérieurs.[781]

﴿ **Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur.** ﴾ Plusieurs interprétations ont été faites de l'expression « vêtement de la piété ». 'Ikrima indique qu'il s'agit de l'habit porté par les pieux au Jour de la Résurrection. De nombreux exégètes, à l'image d'As-Suddî, de Qatâda et d'Ibn Jurayj indiquent que c'est une métaphore indiquant la foi, tandis qu'Ibn 'Abbâs a dit qu'il s'agissait des bonnes œuvres.

'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd Ibn Aslam affirme que lorsque l'Homme craint Allah, Celui-ci couvre ses péchés, voilà pourquoi l'on parle de vêtement de la piété.[782]

﴿ يَٰبَنِيٓ ءَادَمَ لَا يَفۡتِنَنَّكُمُ ٱلشَّيۡطَٰنُ كَمَآ أَخۡرَجَ أَبَوَيۡكُم مِّنَ ٱلۡجَنَّةِ يَنزِعُ عَنۡهُمَا لِبَاسَهُمَا لِيُرِيَهُمَا سَوۡءَٰتِهِمَآ إِنَّهُۥ يَرَىٰكُمۡ هُوَ وَقَبِيلُهُۥ مِنۡ حَيۡثُ لَا تَرَوۡنَهُمۡ إِنَّا جَعَلۡنَا ٱلشَّيَٰطِينَ أَوۡلِيَآءَ لِلَّذِينَ لَا يُؤۡمِنُونَ ﴿٢٧﴾ ﴾

﴿ (27). Ô Fils d'Âdam ! Que le Diable ne vous tente point, comme vos père et mère qu'il a fait sortir du Paradis, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables comme alliés de ceux qui ne croient point. ﴾

Allah met les hommes en garde contre les tentations de Satan (V27)

Il les met en garde en décrivant l'animosité que Satan voue à leur ancêtre Âdam, qu'il fit expulser du Paradis, demeure des délices, pour le faire descendre sur Terre, demeure de la peine. De plus, il fit apparaître sa nudité.

Allah dit aussi :

---

[781] At-Tabarî (12/364)

[782] At-Tabarî (12/368).

﴿ وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِـَٔادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ كَانَ مِنَ ٱلْجِنِّ فَفَسَقَ عَنْ أَمْرِ رَبِّهِۦٓ ۖ أَفَتَتَّخِذُونَهُۥ وَذُرِّيَّتَهُۥٓ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِى وَهُمْ لَكُمْ عَدُوٌۢ ۖ بِئْسَ لِلظَّٰلِمِينَ بَدَلًا ﴿٥٠﴾ ﴾

﴿ Et lorsque Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Âdam ! », ils se prosternèrent, excepté Iblîs qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur. Allez-vous cependant le prendre, ainsi que sa descendance, pour alliés en dehors de Moi, alors qu'ils vous sont ennemis ? Quel mauvais échange pour les injustes ! ﴾ [783]

﴿ Leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. ﴾ D'après Wahb Ibn Munabbih, ce vêtement était en fait une lumière couvrant leur partie intime, si bien que l'un ne pouvait pas voir celle de l'autre. Lorsqu'ils mangèrent de l'arbre défendu, leur nudité devint visible.[784]

﴿ وَإِذَا فَعَلُوا۟ فَٰحِشَةً قَالُوا۟ وَجَدْنَا عَلَيْهَآ ءَابَآءَنَا وَٱللَّهُ أَمَرَنَا بِهَا ۗ قُلْ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَأْمُرُ بِٱلْفَحْشَآءِ ۖ أَتَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٢٨﴾ قُلْ أَمَرَ رَبِّى بِٱلْقِسْطِ ۖ وَأَقِيمُوا۟ وُجُوهَكُمْ عِندَ كُلِّ مَسْجِدٍ وَٱدْعُوهُ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ ۚ كَمَا بَدَأَكُمْ تَعُودُونَ ﴿٢٩﴾ فَرِيقًا هَدَىٰ وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَٰلَةُ ۚ إِنَّهُمُ ٱتَّخَذُوا۟ ٱلشَّيَٰطِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَيَحْسَبُونَ أَنَّهُم مُّهْتَدُونَ ﴿٣٠﴾ ﴾

﴿ (28). Et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : « C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah. » Dis : « Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ? » (29). Dis : « Mon Seigneur a commandé l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-Le, sincères dans votre culte. De même qu'Il vous a créés la première fois, Il vous fera retourner à Lui. » (30). Il guide une partie d'entre eux, tandis que d'autres ont mérité l'égarement parce qu'ils ont pris, en dehors d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien guidés. ﴾

Les mécréants prétendent qu'Allah a prescrit les turpitudes qu'ils commettent (V28)

Mujâhid explique que les polythéistes effectuaient la circumambulation autour de la Maison en étant nus, les femmes cachant simplement leurs parties intimes sous un bandage, effectuant souvent leur rite de nuit. C'est ainsi

[783] S18 V50.
[784] Rapporté par Ibn Jarîr. At-Tabarî (12/355).

qu'Allah révéla : ﴿ **Et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : « C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah. » Dis : « Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ? »** ﴾

Les Arabes effectuaient donc leur circumambulation nus, prétendant qu'ils ne devaient pas l'effectuer dans des vêtements qu'ils avaient portés pour faire des péchés. Il n'était possible de porter que des vêtements neufs ou prêtés par un membre des Hums de Quraysh, car eux pouvaient effectuer la circumambulation dans leurs vêtements. Une fois le pèlerinage accompli, il fallait jeter ces vêtements.

Telles sont les pratiques qu'ils avaient inventées et qu'ils se transmirent de génération en génération, pensant qu'elles avaient été prescrites par Allah. Or, Celui-ci les réfute en disant : ﴿ **Dis : « Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ? »** ﴾ Attribuez-vous donc des paroles et des prescriptions à Allah alors que vous n'en avez aucune science ? Vos pratiques sont assurément des turpitudes.

Allah n'ordonne que l'équité et la justice (V29)

﴿ **Dis : « Mon Seigneur a commandé l'équité** ﴾, la droiture, la justice, ﴿ **que votre prosternation soit exclusivement pour Lui** ﴾, soyez droits dans l'adoration, suivez ce qui vous a été transmis de la part d'Allah par les Messagers et conformez-vous à ce qu'ils ont légiféré, tout en vouant un culte exclusif à Allah, ce sont les deux conditions d'acceptation des œuvres. ﴿ **Et invoquez-Le, sincères dans votre culte.** ﴾

Allah créa les hommes et Il les fera revivre (V29-30)

﴿ **De même qu'Il vous a créés la première fois, Il vous fera retourner à Lui. »** ﴾ Pour Mujâhid, cela signifie qu'Allah nous ramènera à la vie après notre mort. Al-Hasan Al-Basrî affirme que tout comme Allah nous créa dans ce monde, Il nous ramènera à la vie au Jour de la Résurrection. Qatâda indique qu'Allah créa les hommes à partir du néant une première fois, puis qu'Il les fit mourir et qu'Il les ramènera à la vie.[785]

Ibn 'Abbâs ﷺ[786] rapporte à ce sujet que le Messager d'Allah ﷺ leur fit un sermon en disant : « **Ô hommes ! Vous serez rassemblés devant Allah pieds**

---

[785] At-Tabarî (12/385).

[786] *Fath Al-Bârî* (6/445 et 8/135), Muslim (4/2194).

nus, dénudés et incirconcis. ﴿ Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons ; c'est une promesse qui Nous incombe et Nous l'accomplirons. ﴾[787] »

Ibn 'Abbâs ﷺ commenta en disant : « Allah a créé les hommes, certains sont croyants, d'autres mécréants comme Il le dit : **﴿ C'est Lui qui vous a créés. Parmi vous [il y a] mécréant et croyant. ﴾**[788] Au Jour de la Résurrection, Il les fera revivre, comme Il les a créés une première fois, croyants ou mécréants, tels qu'ils étaient. »[789]

Ainsi, le verset : **﴿ De même qu'Il vous a créés la première fois ﴾**, pourrait signifier qu'Allah nous ressuscitera dans le même état où Il nous a créés la première fois, c'est-à-dire croyant ou mécréant. Ceci n'est pas en contradiction avec les paroles mentionnant le fait qu'Allah nous a tous créés avec une prédisposition au monothéisme, comme Il le dit dans Sa parole :

﴿ فَأَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا ۚ فِطْرَتَ ٱللَّهِ ٱلَّتِى فَطَرَ ٱلنَّاسَ عَلَيْهَا ۚ ﴾

﴿ Dirige tout ton être vers la religion en pur monothéiste ; telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes (...). ﴾ [790]

Le Messager d'Allah ﷺ nous a d'ailleurs informés du fait que tout nouveau-né vient au monde avec la nature saine du monothéisme et que ce sont ensuite ses parents qui font de lui un juif, un chrétien ou autre.[791] Il ﷺ a aussi dit : **« Allah, le Très-Haut, a dit : "J'ai créé Mes serviteurs avec une prédisposition à accepter le pur monothéisme, puis les diables viennent à eux pour les détourner." »**[792]

Ainsi, Allah a créé les hommes avec une prédisposition à L'adorer, Il a pris d'eux l'engagement de croire, tout en ayant décrété que certains seraient croyants et d'autres mécréants.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Quant à ceux parmi vous qui font partie des bienheureux, on leur facilitera les œuvres des bienheureux et ceux parmi vous qui font partie des réprouvés, les œuvres des réprouvés leur seront facilitées. »**[793]

---

[787] S21 V104.

[788] S64 V2.

[789] At-Tabarî (11/486).

[790] S30 V30.

[791] Voir *Fath Al-Bârî* (3/290), Muslim (4/2047).

[792] Muslim (4/2197).

[793] *Fath Al-Bârî* (3/267), Muslim (4/2039).

﴿ Il guide une partie d'entre eux, tandis que d'autres ont mérité l'égarement, parce qu'ils ont pris, en dehors d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien guidés. ﴾ Ibn Jarîr explique que ce verset montre l'erreur évidente de ceux qui ont prétendu qu'Allah ne punit les gens pour leurs péchés ou leur hérésie que s'ils les ont commis en connaissance de cause et dans le but de se rebeller contre leur Seigneur. Si tel était le cas, il n'y aurait alors pas de différence en termes de punition entre ceux qui se sont égarés tout en pensant être bien guidés et ceux qui sont réellement bien guidés. Dans ce verset, Allah les a séparés en deux groupes, quant à leur nom et quant au jugement porté sur eux.

﴿ ۞ يَٰبَنِيٓ ءَادَمَ خُذُواْ زِينَتَكُمۡ عِندَ كُلِّ مَسۡجِدٖ وَكُلُواْ وَٱشۡرَبُواْ وَلَا تُسۡرِفُوٓاْۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلۡمُسۡرِفِينَ ٣١ ﴾

﴿ (31). Ô Fils d'Âdam, dans chaque lieu de prière, portez votre parure (vos habits). Et mangez, buvez et ne commettez pas d'excès, car Il n'aime pas ceux qui commettent des excès. ﴾

L'ordre de se parer de ses plus beaux vêtements pour se rendre à la mosquée (V31)

Ce verset est en fait une condamnation de ceux qui effectuaient la circumambulation autour de la Ka'ba en étant nus. En effet les polythéistes tournaient autour de la Ka'ba nus, les hommes en journée et les femmes la nuit.

C'est alors qu'Allah révéla : **﴿ Ô Fils d'Âdam, dans chaque lieu de prière, portez votre parure (vos habits) ﴾**, leur ordonnant ainsi de couvrir leurs nudités en utilisant de bons vêtements, portant ainsi leurs plus beaux vêtements pour la prière.[794]

De plus, ce verset indique qu'il est recommandé de se parer pour accomplir la prière, plus particulièrement lors de la prière du vendredi et celle de la fête, tout comme il est recommandé de mettre du parfum et de se nettoyer la bouche à l'aide d'un siwâk. Tout ceci est confirmé dans les paroles du Prophète ﷺ. Citons cette parole, rapportée par Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما : **« Portez vos vêtements blancs, car ils sont les meilleurs vêtements, enveloppez-y vos morts. (...) »**[795]

---

[794] At-Tabarî (12/391). De nombreux prédécesseurs et savants sont du même avis. At-Tabarî (12/392-394).

[795] Extrait de hadith rapporté par Ahmad (1/247), Abû Dâwud (4/332), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (7/72), Ibn Mâjah (1/473).

L'interdiction de l'excès, en termes de nourriture et de parure

﴿ **Et mangez, buvez et ne commettez pas d'excès, car Il n'aime pas ceux qui commettent des excès.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ expliqua ce verset en disant : « Nourrissez-vous comme vous voulez et portez les vêtements que vous voulez à condition d'éviter l'excès et l'orgueil. »[796]

Il est rapporté que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Le Fils d'Âdam ne remplit pas de pire récipient que son ventre alors que quelques bouchées lui suffisent pour tenir. S'il doit manger, qu'il consacre un tiers de son ventre à la nourriture, un tiers à la boisson et un tiers à la respiration.** »[797]

﴿ **Car Il n'aime pas ceux qui commettent des excès** ﴾, en termes de nourriture, d'après Ibn 'Abbâs.[798]

Ibn Jarîr en a donné une autre explication, en disant qu'Allah n'aime pas que l'on rende licite ce qu'Il a rendu illicite ni que l'on rende illicite ce qu'Il a rendu licite, transgressant ainsi les limites qu'Il a fixées. Il aime le juste milieu, qui est de déclarer licite ce qu'Il a déclaré licite et illicite ce qu'Il a déclaré illicite.[799]

﴿ قُلْ مَنْ حَرَّمَ زِينَةَ ٱللَّهِ ٱلَّتِىٓ أَخْرَجَ لِعِبَادِهِۦ وَٱلطَّيِّبَٰتِ مِنَ ٱلرِّزْقِ ۚ قُلْ هِىَ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا خَالِصَةً يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۗ كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٣٢﴾ ﴾

﴿ (32). Dis : « Qui a interdit la parure d'Allah ainsi que les bonnes nourritures, qu'Il a produites pour Ses serviteurs ? » Dis : « Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et leur sont réservées au Jour de la Résurrection. » Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent. ﴾

Allah répond ainsi à ceux qui ont interdit certaines nourritures ou certains vêtements sans se baser sur aucune preuve, ordonnant à Son Messager de leur dire : ﴿ **Qui a interdit la parure d'Allah ainsi que les bonnes nourritures, qu'Il a produites pour Ses serviteurs ?** ﴾ Tout cela a été créé afin qu'en jouissent les serviteurs d'Allah ici-bas. Dans ce monde, les mécréants profitent également de ces jouissances, mais dans l'au-delà, ils en seront privés et elles seront exclusivement réservées aux croyants.

---

[796] *Fatḥ Al-Bârî* (10/264). Voir aussi Aṭ-Ṭabarî (12/394).
[797] Aḥmad (4/132), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (7/51), An-Nasâ'î (4/178).
[798] Aṭ-Ṭabarî (12/394).
[799] Aṭ-Ṭabarî (12/395).

﴿ قُلْ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّيَ الْفَوَاحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَنَ وَالْإِثْمَ وَالْبَغْيَ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَأَن تُشْرِكُوا بِاللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِ سُلْطَانًا وَأَن تَقُولُوا عَلَى اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ (٣٣) ﴾

﴿ (33). Dis : « Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, le péché, et l'agression sans droit, de même qu'Il a interdit de Lui associer ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Lui ce que vous ne savez pas. » ﴾

Allah a interdit les turpitudes, le péché, l'agression, l'association et les mensonges à Son sujet (V33)

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Personne n'est plus jaloux qu'Allah, c'est pour cela qu'Il interdit les turpitudes, apparentes et cachées et personne n'aime autant les éloges qu'Allah. »[800]

Nous avons déjà interprété les turpitudes apparentes et cachées dans notre exégèse de la sourate Al-An'âm.

Le péché consiste à transgresser, désobéir à Allah, tandis que l'agression désigne l'oppression sans droit, d'après Mujâhid. Le péché cause du tort à son auteur et l'agression cause du tort à autrui, Allah a donc interdit les deux.

Il a également interdit le polythéisme, le fait de donner des associés à Allah dans Son adoration, ainsi que les mensonges à Son sujet, comme le fait de prétendre qu'Il a un fils.

Allah dit en effet :

﴿ فَاجْتَنِبُوا الرِّجْسَ مِنَ الْأَوْثَانِ وَاجْتَنِبُوا قَوْلَ الزُّورِ (٣٠) ﴾

﴿ (...) Abstenez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères. ﴾[801]

﴿ وَلِكُلِّ أُمَّةٍ أَجَلٌ فَإِذَا جَاءَ أَجَلُهُمْ لَا يَسْتَأْخِرُونَ سَاعَةً وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ (٣٤) يَا بَنِي آدَمَ إِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ رُسُلٌ مِّنكُمْ يَقُصُّونَ عَلَيْكُمْ آيَاتِي فَمَنِ اتَّقَىٰ وَأَصْلَحَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ (٣٥) وَالَّذِينَ كَذَّبُوا بِآيَاتِنَا وَاسْتَكْبَرُوا عَنْهَا أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ (٣٦) ﴾

[800] *Fath Al-Bârî* (9/230), Muslim (4/2114).
[801] S22 V30.

﴾ (34). Pour chaque communauté il y a un terme. Quand leur terme vient (à ses membres), ils ne peuvent le retarder ni le hâter, ne serait-ce que d'une heure. (35). Ô Fils d'Âdam ! Si des Messagers [choisis] parmi vous viennent pour vous exposer Mes signes, alors ceux qui auront craint et se seront réformés n'auront aucune crainte et ne seront point affligés. (36). Et ceux qui traitent de mensonges Nos signes et s'en écartent avec orgueil sont les gens du Feu et ils y demeureront éternellement. ﴿

Chaque génération a un terme fixé que nul ne peut retarder ni avancer. Allah annonce ici aux hommes qu'Il leur enverra des Messagers. Il fait la bonne annonce à ceux qui les suivront et met en garde ceux qui s'en détourneront.

Ainsi, ﴾ **alors ceux qui auront craint et se seront réformés** ﴿, en s'abstenant des interdits et en accomplissant de bonnes œuvres, ﴾ **n'auront aucune crainte et ne seront point affligés. Et ceux qui traitent de mensonges Nos signes et s'en écartent avec orgueil** ﴿, ceux dont les cœurs renient Nos enseignements et qui refusent de se soumettre par orgueil, ﴾ **sont les gens du Feu et ils y demeureront éternellement** ﴿, duquel ils ne sortiront jamais.

﴿ فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِـَٔايَـٰتِهِۦٓ ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ يَنَالُهُمْ نَصِيبُهُم مِّنَ ٱلْكِتَـٰبِ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَتْهُمْ رُسُلُنَا يَتَوَفَّوْنَهُمْ قَالُوٓا۟ أَيْنَ مَا كُنتُمْ تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ ۖ قَالُوا۟ ضَلُّوا۟ عَنَّا وَشَهِدُوا۟ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ أَنَّهُمْ كَانُوا۟ كَـٰفِرِينَ ﴿٣٧﴾ ﴾

﴾ (37). Quel pire injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui traite de mensonges Ses signes ? Ceux-là auront la part qui leur a été prescrite, jusqu'au moment où Nos Envoyés (Nos anges) viennent à eux pour leur enlever l'âme, en leur disant : « Où sont ceux que vous invoquiez en dehors d'Allah ? » Ils répondront : « Ils nous ont abandonnés ! » Et ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient mécréants. ﴿

Les polythéistes auront la part qui leur a été prescrite (V37)

﴾ **Quel pire injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui traite de mensonges Ses signes ?** ﴿ Personne n'est plus injuste que celui qui ment au sujet d'Allah et qui traite Ses versets de mensonges.

Muḥammad Ibn Ka'b Al-Qurazhî explique que ﴿ **la part qui leur a été prescrite** ﴾ correspond à leurs actes, leur subsistance et leur durée de vie.[802]

A propos de leurs mensonges et de la jouissance qu'Allah leur accorde pour un temps, citons ces versets :

﴿ قُلْ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ لَا يُفْلِحُونَ ﴿٦٩﴾ مَتَٰعٌ فِى ٱلدُّنْيَا ثُمَّ إِلَيْنَا مَرْجِعُهُمْ ثُمَّ نُذِيقُهُمُ ٱلْعَذَابَ ٱلشَّدِيدَ بِمَا كَانُوا۟ يَكْفُرُونَ ﴿٧٠﴾ ﴾

﴿ **Dis : « En vérité, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ne réussiront pas. » Une jouissance [temporaire] dans la vie d'ici-bas ! Puis ils retourneront vers Nous et Nous leur ferons goûter au dur châtiment, pour prix de leur mécréance.** ﴾[803]

﴿ **Jusqu'au moment où Nos Envoyés (Nos anges) viennent à eux pour leur enlever l'âme, en leur disant : « Où sont ceux que vous invoquiez en dehors d'Allah ? »** ﴾ Allah nous informe ici qu'à leur mort, les anges viennent arracher l'âme des polythéistes et les effraient en leur demandant où sont les associés qu'ils donnaient à Allah, s'ils peuvent désormais les sauver de ce qui les attend.

Ils répondront en reconnaissant qu'ils étaient bel et bien mécréants.

﴿ قَالَ ٱدْخُلُوا۟ فِىٓ أُمَمٍ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِكُم مِّنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ فِى ٱلنَّارِ ۖ كُلَّمَا دَخَلَتْ أُمَّةٌ لَّعَنَتْ أُخْتَهَا ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا ٱدَّارَكُوا۟ فِيهَا جَمِيعًا قَالَتْ أُخْرَىٰهُمْ لِأُولَىٰهُمْ رَبَّنَا هَٰٓؤُلَآءِ أَضَلُّونَا فَـَٔاتِهِمْ عَذَابًا ضِعْفًا مِّنَ ٱلنَّارِ ۖ قَالَ لِكُلٍّ ضِعْفٌ وَلَٰكِن لَّا تَعْلَمُونَ ﴿٣٨﴾ وَقَالَتْ أُولَىٰهُمْ لِأُخْرَىٰهُمْ فَمَا كَانَ لَكُمْ عَلَيْنَا مِن فَضْلٍ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْسِبُونَ ﴿٣٩﴾ ﴾

﴿ **(38). Il (Allah) dit : « Rejoignez au Feu les communautés de djinns et d'hommes qui vous ont précédés. » Chaque fois qu'une communauté entrera, elle maudira celle qui l'aura précédée. Puis, lorsque tous s'y retrouveront, la dernière arrivée dira de la première : « Ô notre Seigneur ! Voilà ceux qui nous ont égarés ; donne-leur donc double châtiment du Feu ! » Il dira : « A chacun le double, mais vous ne savez pas ! » (39). Et la première dira à la dernière : « Vous ne valez guère mieux que nous ! Goûtez donc au châtiment, pour ce que vous avez acquis ! »** ﴾

---

[802] Cet avis est partagé, entre autres, par Ar-Rabî' Ibn Anas et 'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd Ibn Aslam. (Aṭ-Ṭabarî 12/413-414).

[803] S10 V69-70. Voir aussi S31 V23-24.

Les réprouvés se maudiront les uns les autres (V38-39)

Allah nous informe de ce qu'Il dira à ceux qui Lui donnèrent des associés : ﴿ **Rejoignez au Feu les communautés de djinns et d'hommes qui vous ont précédés** ﴾, à savoir les mécréants qui vous ont précédés.

﴿ **Chaque fois qu'une communauté entrera, elle maudira celle qui l'aura précédée.** ﴾ Ibrâhîm tint des propos similaires lorsqu'il dit :

﴿ ثُمَّ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ يَكْفُرُ بَعْضُكُم بِبَعْضٍ وَيَلْعَنُ بَعْضُكُم بَعْضًا ﴾

﴿ **(...) Ensuite, le Jour de la Résurrection, les uns rejetteront les autres, et les uns maudiront les autres (...).** ﴾[804]

﴿ **Puis, lorsque tous s'y retrouveront, la dernière arrivée** ﴾, c'est-à-dire la communauté des suiveurs, ﴿ **dira de la première** ﴾, de la communauté des meneurs, leurs chefs - en effet, ces derniers entrèrent en premier en Enfer, car leur péché était plus grave que celui de ceux qui les suivirent : ﴿ **« Ô notre Seigneur ! Voilà ceux qui nous ont égarés ; donne-leur donc double châtiment du Feu ! »** ﴾, demandant que leur châtiment soit doublé.

Allah dit ailleurs :

﴿ يَوْمَ تُقَلَّبُ وُجُوهُهُمْ فِى ٱلنَّارِ يَقُولُونَ يَـٰلَيْتَنَآ أَطَعْنَا ٱللَّهَ وَأَطَعْنَا ٱلرَّسُولَا۠ ﴿٦٦﴾ وَقَالُوا۟ رَبَّنَآ إِنَّآ أَطَعْنَا سَادَتَنَا وَكُبَرَآءَنَا فَأَضَلُّونَا ٱلسَّبِيلَا۠ ﴿٦٧﴾ رَبَّنَآ ءَاتِهِمْ ضِعْفَيْنِ مِنَ ٱلْعَذَابِ وَٱلْعَنْهُمْ لَعْنًا كَبِيرًا ﴿٦٨﴾ ﴾

﴿ **Le jour où leurs visages seront tournés et retournés dans le Feu, ils diront : « Hélas pour nous ! Si seulement nous avions obéi à Allah et obéi au Messager ! » Et ils diront : « Seigneur, nous avons obéi à nos chefs et à nos dignitaires. Ce sont eux qui nous ont égarés du Sentier. Ô notre Seigneur, inflige-leur deux fois le châtiment et maudis-les d'une grande malédiction ! »** ﴾[805]

﴿ **Il dira : « A chacun le double, mais vous ne savez pas ! »** ﴾ Chacun sera rétribué selon ce qu'il mérite.

Allah dit :

﴿ وَلَيَحْمِلُنَّ أَثْقَالَهُمْ وَأَثْقَالًا مَّعَ أَثْقَالِهِمْ ﴾

---

[804] S29 V25. Voir aussi S2 V166-167.

[805] S33 V66-68.

﴿ Et très certainement, ils porteront leurs fardeaux et d'autres fardeaux en plus de leurs propres fardeaux. (...) ﴾ [806]

Puis, les chefs diront à leurs suiveurs : ﴿ **« Vous ne valez guère mieux que nous ! Goûtez donc au châtiment, pour ce que vous avez acquis ! »** ﴾ As-Suddî explique ce verset en disant : « Vous vous êtes égarés tout comme nous étions égarés ! »[807]

Cette discussion aura lieu au Jour du Rassemblement :

﴿ قَالَ ٱلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوٓا۟ أَنَحْنُ صَدَدْنَٰكُمْ عَنِ ٱلْهُدَىٰ بَعْدَ إِذْ جَآءَكُم بَلْ كُنتُم مُّجْرِمِينَ ﴿٣٢﴾ وَقَالَ ٱلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ بَلْ مَكْرُ ٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ إِذْ تَأْمُرُونَنَآ أَن نَّكْفُرَ بِٱللَّهِ وَنَجْعَلَ لَهُۥٓ أَندَادًا ۚ وَأَسَرُّوا۟ ٱلنَّدَامَةَ لَمَّا رَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ۚ وَجَعَلْنَا ٱلْأَغْلَٰلَ فِىٓ أَعْنَاقِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ هَلْ يُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٣٣﴾ ﴾

﴿ Ceux qui s'enorgueillissaient diront à ceux qu'ils considéraient comme faibles : « Est-ce nous qui vous avons repoussés de la bonne direction après qu'elle vous fut venue ? Vous étiez plutôt des criminels ! » Et ceux que l'on considérait comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient : « C'était votre stratagème, plutôt, nuit et jour, de nous commander de ne pas croire en Allah et de Lui donner des égaux. » Et ils dissimuleront leur regret quand ils verront le châtiment. Nous placerons des carcans aux cous de ceux qui ont mécru : les rétribuerait-on autrement que selon ce qu'ils œuvraient ? ﴾ [808]

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَٱسْتَكْبَرُوا۟ عَنْهَا لَا تُفَتَّحُ لَهُمْ أَبْوَٰبُ ٱلسَّمَآءِ وَلَا يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ حَتَّىٰ يَلِجَ ٱلْجَمَلُ فِى سَمِّ ٱلْخِيَاطِ ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٤٠﴾ لَهُم مِّن جَهَنَّمَ مِهَادٌ وَمِن فَوْقِهِمْ غَوَاشٍ ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤١﴾ ﴾

﴿ **(40). Pour ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements et qui s'en écartent par orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes, et ils n'entreront au Paradis que quand le chameau pénétrera dans le chas de l'aiguille. Ainsi rétribuons-Nous les criminels. (41). L'Enfer leur servira de lit et, comme couverture, ils auront des voiles de ténèbres. Ainsi rétribuons-Nous les injustes.** ﴾

[806] S29 V13. Voir aussi S16 V88 et S16 V25.
[807] At-Tabarî (12/420).
[808] S34 V32-33.

Les portes du ciel ne s'ouvriront jamais aux mécréants (V40-41)

﴿ **Les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes** ﴾, c'est-à-dire leurs bonnes œuvres et leurs invocations ne seront jamais élevées au ciel, comme l'ont expliqué Mujâhid, Sa'îd Ibn Jubayr et comme cela est rapporté d'Ibn 'Abbâs et d'Ath-Thawrî.[809]

On rapporte aussi d'Ibn 'Abbâs, cité par Ad-Dahhâk et As-Suddî, qu'il a dit que les portes du ciel ne seront pas ouvertes aux âmes des mécréants.[810]

Un hadith nous explique notamment comment l'âme du mécréant est extraite puis élevée au ciel : « **Il n'est pas d'assemblée d'anges devant laquelle elle passe sans que ceux-ci ne disent : "Quelle est cette mauvaise âme ?" Ils répondent : "C'est untel", l'appelant par les pires sobriquets qu'elle avait sur Terre. Arrivés au ciel, ils demanderont que la porte leur soit ouverte [afin de faire entrer l'âme du mécréant], mais on ne la leur ouvrira pas.** » Puis, le Prophète ﷺ récita : ﴿ **les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes…** ﴾[811]

Ibn Jurayj indique que les portes ne s'ouvriront ni à leurs œuvres ni à leurs âmes[812], conciliant ainsi les deux hypothèses précédentes.

﴿ **Et ils n'entreront au Paradis que quand le chameau pénétrera dans le chas de l'aiguille.** ﴾ Selon les exégètes, cela signifie que les mécréants n'entreront au Paradis que lorsque le chameau pourra traverser le chas d'une aiguille, ce qui est assurément impossible.

Mujâhid et 'Ikrima rapportent qu'Ibn 'Abbâs récitait le verset en disant le mot « jummal » au lieu de « jamal », ce qui veut dire « jusqu'à ce que la corde épaisse pénètre le chas de l'aiguille ».

﴿ **L'Enfer leur servira de lit et, comme couverture, ils auront des voiles de ténèbres. Ainsi rétribuons-Nous les injustes.** ﴾

---

[809] At-Tabarî (12/422/423).

[810] At-Tabarî (12/422).

[811] Extrait de hadith. Abû Dâwud (5/114), An-Nasâ'î (4/78), Ibn Mâjah (1/494). At-Tabarî (12/424).

[812] At-Tabarî (12/423).

﴿ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَا نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٤٢﴾ وَنَزَعْنَا مَا فِى صُدُورِهِم مِّنْ غِلٍّ تَجْرِى مِن تَحْتِهِمُ ٱلْأَنْهَٰرُ ۖ وَقَالُوا۟ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى هَدَىٰنَا لِهَٰذَا وَمَا كُنَّا لِنَهْتَدِىَ لَوْلَآ أَنْ هَدَىٰنَا ٱللَّهُ ۖ لَقَدْ جَآءَتْ رُسُلُ رَبِّنَا بِٱلْحَقِّ ۖ وَنُودُوٓا۟ أَن تِلْكُمُ ٱلْجَنَّةُ أُو۟رِثْتُمُوهَا بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾ ﴾

﴿ (42). Et ceux qui croient et font de bonnes œuvres - Nous n'imposons à personne une charge qui se trouve au-delà de sa capacité - ceux-là seront les gens du Paradis ; ils y demeureront éternellement. (43). Et Nous enlèverons toute la rancune de leurs poitrines, des ruisseaux couleront à leurs pieds et ils diront : « Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Nous n'aurions pas été guidés, si Allah ne nous avait pas guidés. Les Messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité. » Et on leur proclamera : « Voilà le Paradis qui vous a été donné en héritage pour prix de vos œuvres ! » ﴾

Le sort des pieux (V42-43)

Après avoir décrit le sort des réprouvés, Allah décrit celui des bienheureux.

﴿ Et ceux qui croient et font de bonnes œuvres ﴾, ils ont cru avec leurs cœurs et ont accompli de bonnes œuvres avec leurs membres à la différence de ceux qui renient les versets d'Allah par orgueil, ﴿ - Nous n'imposons à personne une charge qui se trouve au-delà de sa capacité - ceux-là seront les gens du Paradis ; ils y demeureront éternellement. ﴾

﴿ Et Nous enlèverons toute la rancune ﴾, toute inimitié et jalousie, ﴿ de leurs poitrines. ﴾

Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Quand les croyants auront échappé au Feu, ils seront retenus sur un pont situé entre le Paradis et l'Enfer. Là, justice sera faite quant aux torts qu'ils se seront faits les uns aux autres dans le bas-monde. Une fois purifiés, ils seront autorisés à entrer au Paradis. Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Chacun trouvera le chemin de sa demeure au Paradis plus facilement qu'il ne trouvait le chemin de sa maison ici-bas.** »[813]

﴿ **Et Nous enlèverons toute la rancune de leurs poitrines, des ruisseaux couleront à leurs pieds.** ﴾ As-Suddî commenta en disant que les gens du Paradis trouveront à sa porte un arbre au pied duquel couleront deux sources.

[813] *Fath Al-Bârî* (5/115).

D'une des sources, ils boiront et cela ôtera toute rancœur de leurs cœurs, et de l'autre ils se laveront, leurs visages transpireront alors le bonheur et ils ne seront plus jamais sales ou mal coiffés.[814]

D'après Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Chaque habitant du Paradis verra sa place en Enfer et il dira : "Si Allah ne m'avait pas guidé !", témoignant sa reconnaissance. Et chaque habitant de l'Enfer verra sa place au Paradis et dira : "Si seulement Allah m'avait guidé !", exprimant ainsi ses regrets.** »[815]

﴿ **Et on leur proclamera : « Voilà le Paradis qui vous a été donné en héritage pour prix de vos œuvres ! »** ﴾ Allah vous a fait miséricorde, en récompense de vos bonnes œuvres et vous a fait entrer au Paradis à des rangs différents, en fonction de vos actes. En effet, les hommes n'entreront au Paradis que par un effet de la miséricorde divine, et au Paradis, ils occuperont alors des rangs en fonction de leurs œuvres.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Sachez que les œuvres de chacun de vous ne le feront pas entrer au Paradis !** » Ils demandèrent : « Pas même tes œuvres, ô Messager d'Allah ! » Il répondit : « **Pas même les miennes, si Allah ne m'enveloppe pas de Sa miséricorde et de Sa grâce !** »[816]

﴿ وَنَادَىٰٓ أَصۡحَٰبُ ٱلۡجَنَّةِ أَصۡحَٰبَ ٱلنَّارِ أَن قَدۡ وَجَدۡنَا مَا وَعَدَنَا رَبُّنَا حَقّٗا فَهَلۡ وَجَدتُّم مَّا وَعَدَ رَبُّكُمۡ حَقّٗاۖ قَالُواْ نَعَمۡۚ فَأَذَّنَ مُؤَذِّنُۢ بَيۡنَهُمۡ أَن لَّعۡنَةُ ٱللَّهِ عَلَى ٱلظَّٰلِمِينَ ٤٤ ٱلَّذِينَ يَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَيَبۡغُونَهَا عِوَجٗا وَهُم بِٱلۡأٓخِرَةِ كَٰفِرُونَ ٤٥ ﴾

﴿ **(44). Les gens du Paradis crieront aux gens du Feu : « Certes, nous avons trouvé que la promesse que notre Seigneur nous avait faite s'est réalisée. Avez-vous aussi trouvé que la promesse qu'Il vous avait faite s'est réalisée ? » - « Oui », diront-ils. Un héraut annoncera alors au milieu d'eux : « Que la malédiction d'Allah soit sur les injustes, (45). qui obstruaient le sentier d'Allah, qui voulaient le rendre tortueux, et qui ne croyaient pas à l'au-delà ! »** ﴾

---

[814] At-Tabarî (12/439).

[815] An-Nasâ'î (6/447).

[816] *Fath Al-Bârî* (11/300), Muslim (4/2170).

Les habitants de l'Enfer se consumeront de regrets (V44-45)

Allah nous informe ici des blâmes que recevront les réprouvés de la part des gens du Paradis, qui diront : ﴿ **« Certes, nous avons trouvé que la promesse que notre Seigneur nous avait faite s'est réalisée. Avez-vous aussi trouvé que la promesse qu'Il vous avait faite s'est réalisée ? »** ﴾

Dans la sourate As-Sâffât, Allah rapporte le discours que tiendra le croyant qui avait un ami parmi les mécréants :

﴿ فَٱطَّلَعَ فَرَءَاهُ فِى سَوَآءِ ٱلْجَحِيمِ ﴿٥٥﴾ قَالَ تَٱللَّهِ إِن كِدتَّ لَتُرْدِينِ ﴿٥٦﴾ وَلَوْلَا نِعْمَةُ رَبِّى لَكُنتُ مِنَ ٱلْمُحْضَرِينَ ﴿٥٧﴾ أَفَمَا نَحْنُ بِمَيِّتِينَ ﴿٥٨﴾ إِلَّا مَوْتَتَنَا ٱلْأُولَىٰ وَمَا نَحْنُ بِمُعَذَّبِينَ ﴿٥٩﴾ ﴾

﴿ **Alors il regardera d'en haut et il le verra en plein dans la Fournaise, et dira : « Par Allah ! Tu as bien failli causer ma perte ! Et sans le bienfait de mon Seigneur, j'aurais certainement été du nombre de ceux qu'on traîne [au supplice]. N'est-il pas vrai que nous ne mourrons que de notre première mort et que nous ne serons pas châtiés ? »** ﴾ [817]

Il blâmera son ami pour les propos qu'il tenait ici-bas et pour le tourment dans lequel il se trouvera désormais.

De même, les anges adresseront des reproches aux mécréants :

﴿ هَٰذِهِ ٱلنَّارُ ٱلَّتِى كُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ ﴿١٤﴾ أَفَسِحْرٌ هَٰذَآ أَمْ أَنتُمْ لَا تُبْصِرُونَ ﴿١٥﴾ ٱصْلَوْهَا فَٱصْبِرُوٓا۟ أَوْ لَا تَصْبِرُوا۟ سَوَآءٌ عَلَيْكُمْ ۖ إِنَّمَا تُجْزَوْنَ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾ ﴾

﴿ **Voilà le Feu que vous traitiez de mensonge. Est-ce que cela est de la magie ? Ou bien ne voyez-vous pas clair ? Brûlez dedans ! Supportez ou ne supportez pas, ce sera égal pour vous ; vous n'êtes rétribués que selon ce que vous faisiez.** ﴾ [818]

Le Prophète ﷺ en fit de même lorsqu'il blâma les mécréants tombés à Badr : **« Ô Abû Jahl Ibn Hishâm ! 'Utba Ibn Rabî'a ! Shayba Ibn Rabî'a !** - appelant ainsi leurs chefs par leurs noms -, **avez-vous trouvé que ce qu'Allah vous avait promis s'est réalisé ? Pour ce qui me concerne, ce que mon Seigneur m'avait promis s'est bien révélé être la vérité ! »** 'Umar ﷺ s'étonna : « Ô Messager d'Allah ! Parles-tu à des cadavres ? » Il répondit : **« Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Vous n'entendez pas mieux qu'eux ce que je dis, à la différence près qu'eux ne peuvent répondre. »** [819]

---

[817] S37 V55-59.
[818] S52 V14-16.
[819] Muslim (4/2203).

Une voix proclamera alors : ﴿ **Que la malédiction d'Allah soit sur les injustes, qui obstruaient le sentier d'Allah, qui voulaient le rendre tortueux, et qui ne croyaient pas à l'au-delà !** ﴾ Ces injustes empêchaient les autres de suivre la voie droite, d'obéir à Allah et de se conformer au message du Prophète ﷺ, ils voulaient rendre ce chemin tortueux afin que nul ne puisse l'emprunter. Ils allaient jusqu'à renier la résurrection et la rencontre d'Allah, s'autorisant ainsi les mauvaises paroles et les actes blâmables, puisqu'ils ne croyaient pas devoir rendre des comptes un jour, ni avoir à subir un quelconque châtiment. Telles étaient les pires des créatures, en termes d'actes et de paroles.

﴿ وَبَيْنَهُمَا حِجَابٌ ۚ وَعَلَى ٱلْأَعْرَافِ رِجَالٌ يَعْرِفُونَ كُلًّۢا بِسِيمَىٰهُمْ ۚ وَنَادَوْا۟ أَصْحَٰبَ ٱلْجَنَّةِ أَن سَلَٰمٌ عَلَيْكُمْ ۚ لَمْ يَدْخُلُوهَا وَهُمْ يَطْمَعُونَ ﴿٤٦﴾ ۞ وَإِذَا صُرِفَتْ أَبْصَٰرُهُمْ تِلْقَآءَ أَصْحَٰبِ ٱلنَّارِ قَالُوا۟ رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا مَعَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٧﴾ ﴾

﴿ (46). Et entre les deux, il y aura un mur, et sur Al-A'râf se tiendront des gens qui reconnaîtront tout le monde par leurs traits caractéristiques. Et ils crieront aux gens du Paradis : « Paix sur vous ! », sans qu'ils ne puissent y entrer, bien qu'ils le désirent. (47). Et quand leurs regards seront tournés vers les gens du Feu, ils diront : « Ô notre Seigneur ! Ne nous place pas en compagnie du peuple injuste ! » ﴾

Les gens d'Al-A'râf (V46-47)

Après avoir mentionné le dialogue entre réprouvés et bienheureux, Allah nous informe qu'il y a quelque chose qui sépare les gens du Paradis et ceux de l'Enfer, empêchant ces derniers d'atteindre le Paradis. Ibn Jarîr précise que c'est un mur, celui-là même auquel il est fait allusion dans le verset suivant :

﴿ فَضُرِبَ بَيْنَهُم بِسُورٍ لَّهُۥ بَابٌۢ بَاطِنُهُۥ فِيهِ ٱلرَّحْمَةُ وَظَٰهِرُهُۥ مِن قِبَلِهِ ٱلْعَذَابُ ﴿١٣﴾ ﴾

﴿ **(...) C'est alors qu'on éleva entre eux une muraille ayant une porte dont l'intérieur contient la miséricorde, et dont la face apparente a devant elle le châtiment.** ﴾ [820]

C'est, selon lui, ce qui dans ce verset est appelé « Al-A'râf ».

[820] S57 V13.

﴿ **Entre les deux, il y aura un mur.** ﴾ Ibn Jarîr rapporte d'As-Suddî que ce mur n'est autre qu'Al-A'râf.[821]

D'après Mujâhid, il s'agit d'un mur doté d'une porte, séparant le Paradis et l'Enfer. [822]

Ibn Jarîr indique qu'en langue arabe, « a'râf » est le pluriel de « 'urf », qui désigne un endroit surélevé. As-Suddî a une autre interprétation quant au terme : pour lui, ceci a été appelé « Al-A'râf » parce que les gens qui s'y trouveront reconnaîtront les autres (ya'rifûn).[823]

Les gens d'Al-A'râf sont des gens dont les mauvaises actions sont équivalentes aux bonnes, comme l'expliquent Hudhayfa, Ibn 'Abbâs, Ibn Mas'ûd et de nombreux savants. Leurs bonnes œuvres les empêcheront de tomber en Enfer et leurs mauvaises œuvres d'entrer au Paradis.[824]

Al-Hasan dit, au sujet de ce verset ﴿ **sans qu'ils ne puissent y entrer, bien qu'ils le désirent** ﴾ : « Par Allah, Allah n'a suscité en eux le désir d'entrer au Paradis qu'en raison de l'honneur dont ils bénéficient. »[825]

﴿ **Et quand leurs regards seront tournés vers les gens du Feu, ils diront : « Ô notre Seigneur ! Ne nous place pas en compagnie du peuple injuste ! »** ﴾ Quand ils verront et reconnaîtront les gens du Feu, ils imploreront Allah afin qu'Il ne les place pas parmi eux, d'après Ibn 'Abbâs.[826]

﴿ وَنَادَىٰٓ أَصْحَٰبُ ٱلْأَعْرَافِ رِجَالًا يَعْرِفُونَهُم بِسِيمَىٰهُمْ قَالُوا۟ مَآ أَغْنَىٰ عَنكُمْ جَمْعُكُمْ وَمَا كُنتُمْ تَسْتَكْبِرُونَ ﴿٤٨﴾ أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقْسَمْتُمْ لَا يَنَالُهُمُ ٱللَّهُ بِرَحْمَةٍ ۚ ٱدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ لَا خَوْفٌ عَلَيْكُمْ وَلَآ أَنتُمْ تَحْزَنُونَ ﴿٤٩﴾ ﴾

﴿ **(48). Et les gens d'Al-A'râf, appelant certains hommes qu'ils reconnaîtront par leurs traits caractéristiques, diront : « Vous n'avez tiré aucun profit de tout ce que vous aviez amassé et de l'orgueil dont vous étiez enflés ! » (49). Est-ce donc ceux-là au sujet desquels vous juriez qu'ils n'obtiendront de la part d'Allah aucune miséricorde ? Entrez au Paradis ! Vous serez à l'abri de toute crainte et vous ne serez point affligés.** ﴾

---

[821] At-Tabarî (12/449).
[822] At-Tabarî (12/451).
[823] At-Tabarî (12/449).
[824] At-Tabarî (12/453).
[825] 'Abdu-r-Razzâq (2/230).
[826] At-Tabarî (12/463).

Le Très-Haut nous informe que les gens d'Al-A'râf reconnaîtront certains chefs de file de la mécréance. D'après Ibn 'Abbâs ﷺ, ils reconnaîtront les gens du Paradis à la blancheur de leur visage et les gens de l'Enfer à sa noirceur.

Ils les blâmeront en disant : ﴿ **Vous n'avez tiré aucun profit de tout ce que vous aviez amassé et de l'orgueil dont vous étiez enflés !** ﴾ Ni votre nombre, ni les biens que vous avez amassés, ni votre orgueil ne vous sauveront du châtiment et de l'humiliation qui sont vôtres aujourd'hui.

﴿ **Est-ce donc ceux-là au sujet desquels vous juriez qu'ils n'obtiendront de la part d'Allah aucune miséricorde ?** ﴾ D'après Ibn 'Abbâs ﷺ, « ceux-là » désignent les gens d'Al-A'râf.[827]

Il a été dit qu'ils seront jugés en dernier et qu'on leur permettra de recourir à l'intercession du Prophète ﷺ. Puis, ils entreront enfin au Paradis : ﴿ **Entrez au Paradis ! Vous serez à l'abri de toute crainte et vous ne serez point affligés.** ﴾

﴿ وَنَادَىٰٓ أَصۡحَٰبُ ٱلنَّارِ أَصۡحَٰبَ ٱلۡجَنَّةِ أَنۡ أَفِيضُواْ عَلَيۡنَا مِنَ ٱلۡمَآءِ أَوۡ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُۚ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ حَرَّمَهُمَا عَلَى ٱلۡكَٰفِرِينَ ٥٠ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَهُمۡ لَهۡوٗا وَلَعِبٗا وَغَرَّتۡهُمُ ٱلۡحَيَوٰةُ ٱلدُّنۡيَاۚ فَٱلۡيَوۡمَ نَنسَىٰهُمۡ كَمَا نَسُواْ لِقَآءَ يَوۡمِهِمۡ هَٰذَا وَمَا كَانُواْ بِـَٔايَٰتِنَا يَجۡحَدُونَ ٥١ ﴾

﴿ **(50). Et les gens du Feu crieront aux gens du Paradis : « Déversez sur nous un peu d'eau, ou de ce qu'Allah vous a attribué ! » Ils répondront : « Allah les a interdits aux mécréants. » (51). Ceux-ci prenaient leur religion comme distraction et jeu, et la vie d'ici-bas les trompait. Aujourd'hui, Nous les oublierons comme ils ont oublié la rencontre de leur jour que voici, et parce qu'ils reniaient Nos enseignements.** ﴾

Les délices du Paradis sont interdits aux mécréants (V50-51)

Allah nous fait part de l'humiliation que vivront les gens du Feu, réduits à quémander aux gens du Paradis un peu d'eau ou de nourriture.

Ils diront : ﴿ **« Déversez sur nous un peu d'eau, ou de ce qu'Allah vous a attribué ! »** ﴾, c'est-à-dire de nourriture, d'après As-Suddî.[828]

---

[827] At-Tabarî (12/469).
[828] At-Tabarî (12/473).

Ath-Thawrî rapporte, d'après 'Uthmân Ath-Thaqafî, ce commentaire de Sa'îd Ibn Jubayr : « L'homme dira à son père ou à son frère : "Je brûle ! Verse de l'eau sur moi !" On demandera alors aux croyants de répondre et ils diront : ﴿ **Allah les a interdits aux mécréants.** ﴾ »[829]

Allah leur a interdit les nourritures et boissons du Paradis, comme le dit 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd Ibn Aslam.[830]

Allah nous informe que ces gens du Feu considéraient la religion comme un jeu et un divertissement, ils étaient trompés par la vie d'ici-bas, si bien qu'ils négligèrent l'au-delà.

﴿ **Aujourd'hui, Nous les oublierons comme ils ont oublié la rencontre de leur jour que voici.** ﴾ Allah Se comportera avec eux comme ils se sont comportés avec Sa religion. Ce verset ne signifie nullement qu'Allah les a oubliés, car rien n'échappe à Sa science et Il n'omet rien, comme Il le dit ailleurs :

﴿ لَّا يَضِلُّ رَبِّي وَلَا يَنسَى ﴿٥٢﴾ ﴾

﴿ **Mon Seigneur [ne commet] ni erreur ni oubli.** ﴾[831]

La rétribution étant de même valeur que les œuvres, c'est pourquoi le terme « oublier » a été utilisé ici et également dans le verset suivant :

﴿ نَسُوا۟ ٱللَّهَ فَنَسِيَهُمْ ﴾

﴿ **(...) Ils ont oublié Allah et Il les a alors oubliés. (...)** ﴾[832]

﴿ **Aujourd'hui, Nous les oublierons comme ils ont oublié la rencontre de leur jour que voici.** ﴾

Ibn 'Abbâs ﷺ explique qu'Allah les oubliera en ce qui concerne Ses bienfaits, mais pas en ce qui concerne le châtiment qui leur sera infligé. Il a dit aussi qu'Il les abandonnera, tout comme eux ont délaissé les œuvres en préparation de l'au-delà. Mujâhid indique qu'Il les oubliera au Feu et As-Suddî qu'Il les privera de Sa miséricorde, tout comme ils s'abstinrent d'œuvrer en prévision de ce jour.

---

[829] At-Tabarî (12/474).

[830] At-Tabarî (12/474).

[831] S20 V52.

[832] S9 V67. Voir aussi S20 V126 et S45 V34.

Il est rapporté, dans le recueil authentique de Muslim, qu'Allah dira au Jour de la Résurrection à certains : « **Ne t'ai-Je pas donné une épouse ? Ne t'ai-Je pas honoré ? Ne t'ai-Je pas assujetti des chevaux et des chameaux ? Ne t'ai-Je pas accordé le pouvoir et la liberté sur Terre ? »** Il répondra : « **Si, Seigneur ! »** Allah dira alors : « **Pensais-tu que tu allais Me rencontrer ? »** Il répondra : « **Non ! »** Allah dira : « **Alors aujourd'hui, Je t'oublie comme tu M'as oublié ! »**[833]

﴿ وَلَقَدْ جِئْنَٰهُم بِكِتَٰبٍ فَصَّلْنَٰهُ عَلَىٰ عِلْمٍ هُدًى وَرَحْمَةً لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٥٢﴾ هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّا تَأْوِيلَهُۥ ۚ يَوْمَ يَأْتِى تَأْوِيلُهُۥ يَقُولُ ٱلَّذِينَ نَسُوهُ مِن قَبْلُ قَدْ جَآءَتْ رُسُلُ رَبِّنَا بِٱلْحَقِّ فَهَل لَّنَا مِن شُفَعَآءَ فَيَشْفَعُوا۟ لَنَآ أَوْ نُرَدُّ فَنَعْمَلَ غَيْرَ ٱلَّذِى كُنَّا نَعْمَلُ ۚ قَدْ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٥٣﴾ ﴾

﴿ (52). Nous leur avons, certes, apporté un Livre que Nous avons détaillé, en toute connaissance, à titre de guide et de miséricorde pour les gens qui croient. (53). Attendent-ils uniquement la réalisation [de Sa menace et de Ses promesses] ? Le jour où sa [véritable] réalisation viendra, ceux qui auparavant l'oubliaient diront : « Les Messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité. Y a-t-il pour nous des intercesseurs qui puissent intercéder en notre faveur ? Ou pourrons-nous être renvoyés [sur Terre], afin que nous œuvrions autrement que ce que nous faisions auparavant ? » Ils ont certes créé eux-mêmes leur propre perte, et ce qu'ils inventaient les a délaissés. ﴾

Les polythéistes n'auront aucune excuse (V52-53)

Le Très-Haut nous informe que nulle excuse n'est laissée aux polythéistes qui ont reçu de Sa part le Livre détaillé, apporté par le Messager ﷺ, qui expose clairement aux hommes ce qu'ils ont besoin de savoir :

﴿ الٓر ۚ كِتَٰبٌ أُحْكِمَتْ ءَايَٰتُهُۥ ثُمَّ فُصِّلَتْ مِن لَّدُنْ حَكِيمٍ خَبِيرٍ ﴿١﴾ ﴾

﴿ **Alif, Lâm, Râ. C'est un Livre dont les versets sont parfaits (en style et en sens), suffisamment détaillés, émanant d'un Sage, parfaitement Connaisseur.** ﴾[834]

[833] Muslim (4/2279).

[834] S11 V1.

﴿ **Un Livre que Nous avons détaillé, en toute connaissance.** ﴾ Nous savons avec exactitude ce que Nous y avons détaillé.

Ainsi, Allah indique que les mécréants n'ont aucune excuse, car Il leur a envoyé des Messagers :

﴿ وَمَا كُنَّا مُعَذِّبِينَ حَتَّىٰ نَبْعَثَ رَسُولًا ﴿١٥﴾ ﴾

﴿ **(...) Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant d'avoir envoyé un Messager.** ﴾ [835]

﴿ **Attendent-ils uniquement la réalisation [de Sa menace et de Ses promesses] ?** ﴾ C'est-à-dire la menace du châtiment, et la promesse du Paradis, d'après Mujâhid et d'autres.[836]

﴿ **Le jour où sa [véritable] réalisation viendra** ﴾, le Jour de la Résurrection, ﴿ **ceux qui auparavant l'oubliaient** ﴾, ceux qui oublièrent ces promesses et n'en firent pas cas, ﴿ **diront : « Les Messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité. Y a-t-il pour nous des intercesseurs qui puissent intercéder en notre faveur** ﴾, afin que nous échappions au sort qui nous attend ? ﴿ **Ou pourrons-nous être renvoyés [sur Terre], afin que nous œuvrions autrement que ce que nous faisions auparavant ? »** ﴾

Ces paroles sont similaires aux suivantes :

﴿ وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ وُقِفُوا۟ عَلَى ٱلنَّارِ فَقَالُوا۟ يَٰلَيْتَنَا نُرَدُّ وَلَا نُكَذِّبَ بِـَٔايَٰتِ رَبِّنَا وَنَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٧﴾ بَلْ بَدَا لَهُم مَّا كَانُوا۟ يُخْفُونَ مِن قَبْلُ ۖ وَلَوْ رُدُّوا۟ لَعَادُوا۟ لِمَا نُهُوا۟ عَنْهُ وَإِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿٢٨﴾ ﴾

﴿ **Si tu les voyais, quand ils seront placés devant le Feu. Ils diront alors : « Hélas à ! Si nous pouvions être renvoyés [sur la Terre], nous ne traiterions plus de mensonges les versets de notre Seigneur et nous serions du nombre des croyants ! » Mais non ! Ce qu'ils dissimulaient sera dévoilé au grand jour. Or, même s'ils étaient ramenés [sur Terre], ils reviendraient sûrement à ce qui leur était interdit. Ce sont vraiment des menteurs.** ﴾ [837]

﴿ **Ils ont certes créé eux-mêmes leur propre perte, et ce qu'ils inventaient les a délaissés.** ﴾ Ils ont causé leur perte, en entrant en Enfer pour l'éternité et ont perdu les fausses divinités qu'ils adoraient avec Allah, celles-ci ne pouvant rien pour eux désormais.

---

[835] S17 V15.
[836] At-Tabarî (12/479).
[837] S6 V27-28.

﴿ إِنَّ رَبَّكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ يُغْشِى ٱلَّيْلَ ٱلنَّهَارَ يَطْلُبُهُۥ حَثِيثًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ وَٱلنُّجُومَ مُسَخَّرَٰتٍۭ بِأَمْرِهِۦٓ ۗ أَلَا لَهُ ٱلْخَلْقُ وَٱلْأَمْرُ ۗ تَبَارَكَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٥٤﴾ ﴾

﴿ (54). Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la Terre en six jours, puis S'est établi sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. [Il a créé] le Soleil, la Lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'univers ! ﴾

La création eut lieu en six jours (V54)

Allah nous informe ici qu'Il a créé les cieux, la Terre et tout ce qui se trouve entre eux, en six jours, comme cela est précisé dans d'autres versets.

Ceci eut lieu le dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi et le vendredi, la création fut parachevée et Âdam créé.

Il y a divergence quant à l'estimation de ces jours ; certains ont dit qu'ils étaient semblables aux nôtres tandis que d'autres, à l'instar de Mujâhid, affirment que chaque jour équivalait à mille ans.[838]

Rien ne fut créé le samedi, qui s'appelle en arabe « sabt » (سَبْت) qui signifie « interruption ».

L'établissement sur le Trône

﴿ Puis S'est établi sur le Trône. ﴾ Il y eut diverses interprétations du terme « établi », que nous n'allons pas développer ici. Contentons-nous plutôt de l'explication qu'en ont donnée les pieux prédécesseurs tels que l'imam Mâlik, Al-Awzâ'î, Ath-Thawrî, Ash-Shâfi'î et Ahmad, entre autres. Elle consiste à comprendre le mot tel qu'il fut révélé, sans renier cet attribut divin, sans essayer de comprendre le comment ni en modifier le sens ou le comparer aux attributs des créatures. En effet :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ ۖ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ﴿١١﴾ ﴾

﴿ (...) Il n'y a rien qui Lui ressemble et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant. ﴾ [839]

---

[838] At-Tabarî (12/482).

Il convient de se conformer à ce qu'en a dit Nu'aym Ibn Ḥammâd Al-Khuzâ'î, qui eut pour élève Al-Bukhârî : « Celui qui compare Allah à Ses créatures est tombé dans la mécréance, tout comme celui qui renie l'un des attributs qu'Allah S'est à Lui-même attribués. Tout attribut par lequel Il S'est décrit ne peut être comparé en aucun cas aux attributs de Ses créatures. Celui qui croit aux attributs divins mentionnés dans le Livre ou dans les hadiths authentiques de la manière qui sied à Sa majesté, en ayant foi au fait qu'Il est exempt de toute imperfection, celui-là aura été bien guidé. »

Le jour et la nuit, deux signes d'Allah

﴿ **Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt.** ﴾ En effet l'obscurité de la nuit vient faire suite à la lumière du jour, et vice versa ; le jour et la nuit se succèdent sans arrêt, lorsque l'un se retire, l'autre se présente.

Allah dit aussi :

﴿ وَءَايَةٌ لَّهُمُ ٱلَّيْلُ نَسْلَخُ مِنْهُ ٱلنَّهَارَ فَإِذَا هُم مُّظْلِمُونَ ﴿٣٧﴾ وَٱلشَّمْسُ تَجْرِى لِمُسْتَقَرٍّ لَّهَا ۚ ذَٰلِكَ تَقْدِيرُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْعَلِيمِ ﴿٣٨﴾ وَٱلْقَمَرَ قَدَّرْنَٰهُ مَنَازِلَ حَتَّىٰ عَادَ كَٱلْعُرْجُونِ ٱلْقَدِيمِ ﴿٣٩﴾ لَا ٱلشَّمْسُ يَنۢبَغِى لَهَآ أَن تُدْرِكَ ٱلْقَمَرَ وَلَا ٱلَّيْلُ سَابِقُ ٱلنَّهَارِ ۚ وَكُلٌّ فِى فَلَكٍ يَسْبَحُونَ ﴿٤٠﴾ ﴾

﴿ **Et une preuve pour eux est la nuit. Nous en écorchons le jour et ils sont alors dans les ténèbres. Et le Soleil court vers un gîte qui lui est assigné ; telle est la détermination du Tout-Puissant, de l'Omniscient. Et la Lune, Nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie. Le Soleil ne peut rattraper la Lune, ni la nuit devancer le jour et chacun vogue sur une orbite.** ﴾ [840]

﴿ **[Il a créé] le Soleil, la Lune et les étoiles, soumis à Son commandement** ﴾, soumis à Son ordre et à Sa volonté. A Lui la royauté et le pouvoir sur Sa création, ﴿ **la création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'univers !** ﴾

Cette parole est similaire à la suivante :

﴿ تَبَارَكَ ٱلَّذِى جَعَلَ فِى ٱلسَّمَآءِ بُرُوجًا وَجَعَلَ فِيهَا سِرَٰجًا وَقَمَرًا مُّنِيرًا ﴿٦١﴾ ﴾

---

[839] S42 V11.

[840] S36 V37-40.

﴿ Que soit béni Celui qui a placé au ciel des constellations et y a placé un luminaire (le Soleil) et aussi une Lune éclairante ! ﴾ [841]

Abû Ad-Dardâ' prononçait une invocation qui est attribuée au Prophète ﷺ : **« Ô Allah ! A Toi appartient la royauté tout entière, à Toi toute louange et à Toi appartient tout commandement. Je Te demande tout le bien et j'implore Ta protection contre tout le mal. »**

﴿ ٱدْعُوا۟ رَبَّكُمْ تَضَرُّعًا وَخُفْيَةً ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿٥٥﴾ وَلَا تُفْسِدُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَٰحِهَا وَٱدْعُوهُ خَوْفًا وَطَمَعًا ۚ إِنَّ رَحْمَتَ ٱللَّهِ قَرِيبٌ مِّنَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٥٦﴾ ﴾

﴿ (55). Invoquez votre Seigneur en toute humilité et secrètement. Certes, Il n'aime pas les transgresseurs. (56). Et ne semez pas la corruption sur la Terre après qu'elle a été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est à la portée des bienfaiteurs. ﴾

L'incitation à invoquer Allah (V55)

Allah exhorte Ses serviteurs à L'invoquer, afin de bénéficier des bienfaits de ce monde et de l'autre : **﴿ Invoquez votre Seigneur en toute humilité et secrètement ﴾**, en étant soumis et humiliés devant Lui et discrètement, sans élever la voix, comme l'indique cet autre verset :

﴿ وَٱذْكُر رَّبَّكَ فِى نَفْسِكَ ﴾

﴿ Et invoque ton Seigneur en toi-même (...). ﴾ [842]

Abû Mûsâ Al-Ash'arî ﷺ rapporte à ce sujet que les gens élevaient la voix en invoquant Allah si bien que le Prophète ﷺ dit : **« Ô hommes ! Doucement, vous n'invoquez ni un sourd ni un absent, Celui que vous invoquez entend et est proche ! »** [843]

Il convient donc de L'invoquer en se recueillant, en toute soumission et en étant convaincu qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. On L'invoque donc dans l'intimité, et non par ostentation, comme nous l'indique Ibn Jarîr. [844]

---

[841] S25 V61.

[842] S7 V205.

[843] *Fath Al-Bârî* (11/191), Muslim (4/2076).

[844] At-Tabarî (12/485).